



Restitution de bationalité nationalité

Par **youks**, le **05/04/2011** à **22:27**

Bonjour,

je suis né français en Algérie en 1958 donc français et depuis j'y réside! je désire que ma nationalité me sois restituée! car on ne m'a pas demandé mon avis lors de la convention signe entre la France et le gouvernement algérien.
conseillez-moi svp!

merci

Par **mimi493**, le **05/04/2011** à **23:46**

En 1958, tous les Algériens étaient Français. Ils ont perdu la nationalité lors de l'indépendance dans la majorité des cas.

Vous êtes resté Français, si

- vous étiez Français de statut civil de droit commun
- votre père a fait la reconnaissance de la nationalité française

A vous de prouver que vous êtes dans un de ces cas